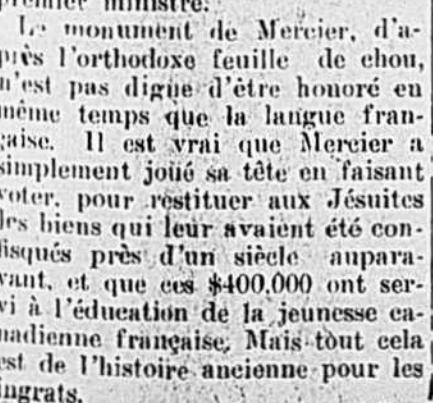




de la législature de 1914 et lui demandait de reprendre de nouveau la même charge. Pour des motifs d'ordre personnellement politique, ainsi que pour des raisons d'ordre politique, il lui fut impossible d'agréer cette proposition, et à la première occasion je fis connaître à la Chambre cette proposition et les motifs du refus de M. Sutherland. Alors je proposai l'élection du député de Bonaventure (M. Mareil) à la présidence de cette Chambre et j'ajou-

sur tout du parti nationaliste, c'est un crime que de vo'er av'e lui sur n'importe quelle question. Il aurait appis qu'en 19.5 j'y a eu une conspiration en're lui et moi pour pliver de ses écoles la population catholique et de leur langue les colons f'ancais, lorsque l'autonomie a été accordée à l'Alberta et à la S.sak chewan. Tout cela a été dit tout cela a été écrit, et plus encore, au cours de la dernière campagne, et voici cependant qu'aujourd'hui, en ce

Coalition hybride

Avant d'aller plus loin, il conviendrait de se demander, afin de mieux élucider la situation actuelle, quelle est la composition du Gouvernement que nous voyons devant nous. S'il faut juger de la nature de l'administration actuelle par la résolution que je viens de citer et par les harangues prononcées au

core tory et imprialiste. Est-ce le ministre du Commerce et de l'Industrie (M. Foster) ? Sans doute la crainte de ses électeurs de Toronto à défaut d'autre motif, suffira pour qu'il demeure fermement au poste. (Nouveaux rires.)

Est-ce le nouveau ministre des Finances (M. White)? (Rires.) Je l'ai rencontré en meilleure compagnie, mais depuis il est déchu et je crains fort qu'il ne glisse toujours davantage dans

Voici le texte d'un vœu formulé par le Parlement fédéral et la majorité parlementaire qui ont imposé au Canada cette loi de marine de guerre qui ont lancé le pays dans le gouffre du militarisme que jadis sir Wilfrid Laurier condamnait énergiquement; qui ont mis en danger la paix du pays et fait de nous le premier pays du monde à avoir versé la construction d'engins de guerre meurtriers et la préparation de la guerre.

du programme que j'avais présenté à mes électeurs et mes efforts tendront à l'exécution complète de ce programme. Nous aurons le referendum que nous demandons et nous nous conformerons à la décision de la majorité de la population du Canada sur cette question. D'ailleurs, on peut nous offrir plus qu'un referendum et nous serons encore plus enchantés de l'accepter."

(suite à la page 6)

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A LOUER DES COFFRETS DE SURETE

pour la garde de débiteurs, certificats d'actions, documents importants, bijoux et autres valeurs.

a son Bureau Principal
et a sa Succursale de St-Roch.

Temps accordé: 45 minutes.
III. Concours individuel, au rec, aux barres parallèles et à d'autres engins.
IV. Parades (hors concours). Une équipe d'hommes et une équipe de dames de chaque nation. Les participants à ces parades recevront des médailles commémoratives.
Temps accordé: 45 minutes.
Une liste des engins qu'apporteront les différentes équipes ou dont elles désireront se servir, sera adressée au Comité d'Organisation le 31 janvier 1912, au plus tard.
Le Comité, autant qu'il lui sera possible, fournira les engins nécessaires.

chaque classe: 12.
Prix dans chaque classe:
1er prix—Médaille Olympique en or.
2e prix—Médaille Olympique en argent.
3e prix—Médaille Olympique en bronze.
En outre, la Coupe Challenge offerte par The Gold et Silver-Smiths sera décernée au vainqueur dans la classe (c.)
(Défenseur: R. Weisz, Hongrie.)

NATATION

Du samedi 6 au lundi 15 juillet 1912

Les engagements seront reçus jusqu'au 6 juin 1912.
I. Concours Individuels:
Nombre maximum de concurrents de chaque nation dans chaque concours: 12.
Prix dans chaque concours:
1er prix—Médaille Olympique en or.
2e prix—Médaille Olympique en argent.
3e prix—Médaille Olympique en bronze.
En outre, la Coupe Challenge offerte par le Comte Brunetta d'Usseaux, sera décernée au vainqueur dans la course de 1,500 mètres.
Défenseur: The Amateur Swimming Association, Grande-Bretagne.

A.—Pour Messieurs.

1. Course de 100 mètres, nage libre.
2. Course de 100 mètres, nage sur le dos.
3. Course de 200 mètres, à la brasse.
4. Course de 400 mètres, nage libre.
5. Course de 400 mètres, à la brasse.
6. Course de 1,500 mètres, nage libre.
7. Haut plongeon. Plongeon ordinaire de 5 m. et de 10 m. de hauteur.
8. Haut plongeon. Plongeon ordinaire et varié, combiné, de 5 m. et de 10 m. de hauteur.
9. Plongeon du tremplin.
B.—Pour Dames.

1. Course de 100 mètres, nage libre.
2. Plongeon ordinaire: de 5 m. et de 10 m. de hauteur.
"Le Canada est aujourd'hui gouverné par les compagnies de chemins de fer, par une bande de capitalistes gouffés, de monopoles, de brasseurs de trusts sans scrupule et par la haute finance".
Ce n'est pas nous qui disons cela, c'est un avocat conservateur de Toronto, M. Robert A. Reid, dans une lettre étonnante publiée sous sa signature dans le Globe.

TABAC ROSE QUESNEL
doux et naturel

LAWN TENNIS

I.—Cours ouverts:

Du dimanche 5 au dimanche 12 mai 1912

Les engagements seront reçus jusqu'au 5 avril 1912.

II.—Cours extérieurs:
Du samedi 29 juin au vendredi 5 juillet 1912

Nombre maximum de concurrents de chaque nation:
Dans les jeux simples: 8.
Dans les jeux doubles: 4 couples.

Prix dans les jeux simples:
1er prix—Médaille Olympique en or.

2e prix—Médaille Olympique en argent.

3e prix—Médaille Olympique en bronze.

Prix dans les jeux doubles:
1er prix—Médaille Olympique en or à chaque joueur du couple gagnant.

2e prix—Médaille Olympique en argent à chaque joueur du couple.

3e prix—Médaille Olympique en bronze à chaque joueur du couple.

Programme des deux concours:
I. Jeu simple pour Messieurs.

II. Jeu simple pour Dames.

III. Jeu double pour Messieurs.

IV. Jeu double pour Messieurs et Dames.

LUTTE

Du samedi 6 au lundi 15 juillet 1912.

Les engagements seront reçus jusqu'au 6 juin 1912.

Style gréco-romain. 5 classes de poids.

a. Poids de plume, jusqu'à 60 kilos.

b. Poids légers, jusqu'à 67½ kilos.

c. Poids moyens A., jusqu'à 75 kilos.

d. Poids moyens B., jusqu'à 82½ kilos.

e. Poids lourds au-dessus de 82½ kilos.

Nombre maximum de concurrents de chaque nation et de

GYMNASTIQUE

Dans le Stade du samedi 6 au lundi 15 juillet 1912.

Les engagements seront reçus jusqu'au 6 juin 1912.

Nombre maximum de concurrents de chaque nation.

Dans le concours individuel:

1. Dans chacun des concours d'équipes: 1 équipe.

Prix dans le concours individuel:

1er prix—Médaille Olympique en or.

2e prix—Médaille Olympique en argent.

3e prix—Médaille Olympique en bronze.

En outre, la Coupe Challenge offerte par la ville de Prague sera décernée au vainqueur.

(Défenseur: G. A. Braglia, Italie).

Prix dans les concours d'équipes:

1er prix—Diplôme à l'équipe gagnante et Médaille Olympique en vermeil à chaque membre de l'équipe.

2e prix—Médaille Olympique en argent à chaque membre de l'équipe.

3e prix—Médaille Olympique en bronze à chaque membre de l'équipe.

Les Coupes Challenge suivantes seront décernées:

a. La Coupe Challenge des Tireurs d'épée anglais (le Vase Pourtales), à l'équipe gagnante dans le concours d'épée par équipes (Défenseur: France).

b. La Coupe Challenge offerte par la ville de Budapest, à l'équipe gagnante dans le concours de sabre par équipes.

I. Concours individuel de Fleuret.

II. Concours d'épée par équipes de 8 tireurs dont 4 concurrents quelconques pourront être choisis pour chaque poule entre les différentes nations.

III. Concours individuel d'épée.

IV. Concours de Sabre par équipes de 8 tireurs dont 4 concurrents quelconques pourront être choisis pour chaque poule entre les différentes nations.

V. Concours individuel de Sabre.

FOOTBALL

(Association)

Du samedi 29 juin au vendredi 5 juillet 1912

Les engagements seront reçus jusqu'au 29 mai 1912.

Chaque association nationale de football est autorisée à prendre part à ce concours avec quatre équipes de 11 hommes à la condition que ladite association appartienne à une nation reconnue comme telle par le Comité International Olympique, et qu'elle soit affiliée à la Fédération Internationale de Football Association.

Nombre maximum de remplaçants: 22.

La composition définitive de l'équipe doit être communiquée au Comité Suédois d'Organisation le 2 juin 1912 au plus tard.

Prix:

1er prix—Diplôme à l'équipe gagnante et Médaille Olympique en vermeil à chaque membre de l'équipe.

2e prix—Médaille Olympique en argent à chaque membre de l'équipe.

3e prix—Médaille Olympique en bronze à chaque membre de l'équipe.

En outre, la Coupe Challenge offerte par The English Football Association sera décernée à l'équipe gagnante.

(Défenseur: Grande-Bretagne.)

Ce concours aura lieu d'après le système Cup-Tie.

SILVER SPRING

BRASSERIE INDEPENDANTE

INSISTEZ POUR AVOIR LES

BIERE, PORTER, ET EXTRAIT DE MALI

DES

BRASSERIES INDEPENDANTES

Cette brasserie est construite, équipée et administrée d'après les méthodes les plus hautement recommandées par la science moderne.

Les matières premières employées sont ce qu'il y a de mieux en **HOUBLON DE BOHEME** et en **MALT CANADIEN**.

Rien de supérieur à ces **BIERE, PORTER ET EXTRAIT DE MALT** comme force, pureté et finesse de saveur.

Chaque fois que vous avez une commande à donner, n'oubliez pas la marque de cette **BRASSERIE INDEPENDANTE**. Il y va de votre intérêt personnel à plus d'un point de vue.

L'HEUREUX & LABERGE

AGENTS

17 Rue Ramsay

QUEBEC.

Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



PATENTS

OVER 65 YEARS EXPERIENCE
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion from whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Stuart & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$5 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 635 F St., Washington, D. C.

SPECIAL 50c.

Café Dugal
AUDITORIUM

Steak de Filet

— OU —

Sirloin AVEC

Champignons

Servis tous les soirs, de 8 à 12 p. m., pour 50c.

ORPHEUM

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE

Harrison et Geary

Chant et danse

Miss Alice Farnsworth

Comédienne

M. Sydney Vincent

Chant et imitation

AUSSEL

La Celebre Troupe Villeraie

dans "On purge bébé"

4 Rouleaux de Vues 4

Début de M. J. K. TREMBLAY

Changement, 3 fois par semaine.

Admission - - - 10 cents

Charles Vezina, Eng.

Entrepreneur Plombier et Electricien

Appareils de chauffage et poêles de cuisine de tous genres.

Assortiment complet d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Maison fondée en 1876

Téléphone 2224

119 et 123 Rue du PONT

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-chef des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Accouchement malades des femmes et des enfants.

BUREAU et RESIDENCE

361, Rue St-Joseph

Tel. 8658. 15 11 10

Croteau & Grenier

Arpenteurs Geometres

81 Rue St-Pierre

Batisse Quebec Fire Ass. Co.

QUEBEC

Tel. 2718.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

SERVICE DIRECT

Des wagons réfectoires et des wagons salons

Pour NEW-YORK

Les trains laissent Lévis, Express des Montagnes Blanches

8 h. a. m. pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours excepté le dimanche.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK

3 h. 30 p. m. pour Boston, New-York, Springfield et Sherbrooke, tous les jours. Les wagons-salons pour New-York connectent à Sherbrooke avec ceux pour Boston.

Pour les divisions de Chaudière et Mégantic, tous les jours excepté le dimanche.

N. B.—Le bateau de la traversée part trente minutes avant le départ du train. Le bagage est enregistré à la traversée de Québec où il y a aussi des agents de douane.

Pour accommodations dans les chaires Pullman, s'adresser au Bureau des billets de la ville, 32, rue St-Louis.

F. S. Stocking agent des billets pour la ville et le district de Québec, représentant de Thos. Cook, Fils, et agent général de steamers.

A Louer

22 rue Garneau

Téléphone 2987

Chambres meublées pour messieurs ou couple marié.

Tout le confort désiré

EDOUARD HAMEL

B. A. Sc.

J. des R. TESSIER

B. A. Sc.

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS

Batisse de la Banque d'Hochelaga

136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Téléphone 2689

KING EDWARD

PLAN HOTEL PLAN

Américain Européen

\$2.00 par jour. \$1.00 par jour.

9-11 rue Desjardins Québec

Prix spéciaux pour la saison d'hiver.

Pour d'autres informations s'adresser à l'office.

Téléphone privée 1647.

Téléphone public 3422.

JOS. LAPOINTE, Gérant.

A. LEOFRED

Ingénieur Civil

(GRAD. LAVAL ET MCGILL)

SPECIALITE:

AQUEDUCS

39 RUE ST-JEAN, QUEBEC

TELEPHONE: 548

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers

72 et 78, Cote d'Abraham

Téléphone 1089.

Eclairage au gaz et à l'électricité, Téléphone et Sonneries Electriques.

Spécialité: Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

Lucien Cannon, B.A., J.L.L.

Charles Power, B.A., L.L.L.

CANNON & POWER

AVOCATS

111, Cote Lamontagne, BLOC MORIN

Tel. 3822

20sept—

Résidence: 5 Collins. TEL 1001

LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelaga

136, rue St-Pierre - QUEBEC

Nouvelle salle à dîner

Je désire attirer l'attention du public, de mes clients et spécialement de ceux dont leurs familles vont passer l'été à la campagne, sur le fait que j'ai récemment fait l'ouverture d'une salle à dîner et employer lunch où seront servis, repas à la carte ou à la semaine, à un prix spécial. Un chef cuisinier français est à mon service et pourra satisfaire tout le monde, même les plus difficiles.

Edouard Poulin, Prop. du Palais de Cristal, 93-97 rue St-Joseph.

PROMENADES FIN DE SEMAINE

PONT-ROUGE, PORTNEUF, BATISCAN, TROIS-RIVIERES, et les stations intermédiaires.

Le convoi local du dimanche part de Québec à 9.00 a. m., et au retour quitte Trois-Rivières à 6.30 p. m., arrêtant à toutes les stations.

\$5.00 MONTREAL ET RETOUR

Taux réduits proportionnels pour toutes les stations intermédiaires.

Tous les billets sont bons pour partir le samedi et le dimanche et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

G. J. P. MOORE.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

VOYAGEZ PAR LE C. N. R.

QUEBEC A MONTREAL

Beaux points de vues

Les trains sont composés de chaires les plus modernes. Les repas servis sur le char Buffet-Parloir.

Les trains laissent Québec, de la gare, Rue St-André à 9.30 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Traversant les villes de Portneuf, St-Casimir, Garneau Jet., Grand-Mère, Chutes Shawinigan et Joliette.

Billets en vente chez F. S. Stocking, 32 rue St-Louis; Hone et Rivet, 22 rue Baudé; au bureau de chemin de fer, rue St-André et au Château Frontenac.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE

LEVIS

PASSAGER LOCAL

6.50

TOUS LES JOURS, DIMANCHE EXCEPTE pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Port-Loup, St-Hyacinthe, Montréal, New-York, Ottawa, Toronto, Niagara Falls, Buffalo, Detroit, Port Huron, Chicago et tous les points à l'ouest.

EXPRESS RAPIDE

1.30

TOUS LES JOURS DIMANCHE EXCEPTE pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Port-Loup, St-Hyacinthe, Montréal, New-York, Ottawa, Toronto, Niagara Falls, Buffalo, Detroit, Port Huron, Chicago et tous les points à l'ouest.

EXPRESS

7.20

TOUS LES JOURS DIMANCHE EXCEPTE pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Port-Loup, St-Hyacinthe

La Varesse de Mac Nab

C... content

A tout seigneur, tout honneur. Nous ne résumons pas la carrière du Premier Ministre. Certes, M. Borden a rempli une carrière qui en vaut bien d'autres. Il a peut-être fait moins de bruit que M. Bourassa, il a probablement cassé moins de vitres qu'Armand Lavergne.

Mais lui, au moins, il a voulu servir son pays avant de se faire le serviteur de ses caprices, de ses rancunes et de ses déceptions.

Au début de sa carrière, M. Borden était un fervent libéral. Mais comme il y avait alors peu d'avenir dans notre parti, il passa armes et bagages à la boutique à sir John. Mais ce n'est qu'un détail et n'insistons pas. M. Borden n'est pas éloquent, tout le monde en convient; il n'a pas de magnétisme personnel, il en convient lui-même. Comme meneur d'hommes, il est médiocre et comme tacticien, nul.

Il manque d'envergure, il n'a pas de ces larges conceptions indispensables à l'homme d'Etat. Ses aspirations se réduisent à peu de choses.

Tout de même, il est loyal, il est honorable, il est sincère, et en somme il vaut encore mieux que son parti, car si le parti est "pourri", lui, certes ne l'est pas.

M. Borden avait brillé au second rang, il finira par s'éclipser au premier.

Laissons désormais la parole à nos adversaires politiques.

On connaît le cri unanime lancé par tous les conservateurs jusqu'au soir du 21 septembre exclusivement: "Nous voulons encore moins de Borden que de Laurier, car Borden est 10 fois pire que Laurier."

Ceux qui criaient le plus fort contre le chef de l'opposition sont maintenant les premiers à passer l'ascenseur sous le nez du Premier Ministre: ils sont déjà aux petits soins avec lui; les courbettes se font sur une haute échelle.

M. Bourassa, gentilhomme d'autrefois dégénéré en folle-chaire, a dit, il n'y a pas encore longtemps de M. Borden, qu'il était un cocu content. C'est peu flatteur, mais enfin ça entre dans les cadres du programme politique du chef nationaliste: faire disparaître l'esprit de parti pour le remplacer par l'esprit de dénigrement.

D'ailleurs, dès 1905, pendant la fameuse session où Laurier voulait donner la plénitude de nos droits scolaires à ses compatriotes de l'ouest et où Borden lutait en corsaire pour tout nous enlever, M. Bourassa décriait les traits suivants au chef du parti des honnêtes gens:

"On ne l'accusera pas (M. Borden) d'être lui-même l'auteur et l'instigateur de toutes les insultes et de toutes les sottises que débitent les organes et certains membres de son parti, mais on lui reprochera de n'avoir pas assez de courage et de dignité pour élever la voix et réprimer ces tactiques infâmes."

Et dans le même discours, M. Bourassa disait encore ceci: "A bas le papisme et la domination de Rome! C'est le cri de guerre que l'Hon. député (Maclean) voudrait pousser. Et, du train dont vont les choses depuis quelques semaines, ce sont de pareils appels qu'on reprochera au chef de l'opposition (M. R. L. Borden) d'avoir encouragés. C'est à de pareilles menées que se prête le leader d'un parti naguère respecté au Canada."

"L'Antion" du 15 avril 1911 disait ce qui suit de M. Borden: Les "conservateurs n'ont pas de chef, nous nous excusons d'avoir à le répéter. M. Borden n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais un chef. C'est un fait qui ne se discute plus, même chez les députés de l'opposition (conservateurs)."

"La fortune aura comblé M. Laurier de toutes les façons, elle lui a donné l'éloquence, l'esprit politique, des amis dévoués et nombreux. Elle a fait davantage encore, comme par une prévoyance maternelle, en lui choisissant un jour pour adversaire, M. R. L. Borden."

M. Borden a plutôt, si l'on peut dire, le sens parfait de l'inappréhension. Il est infatigable dans la gaffe."

Armand Lavergne, qui travaillait au succès de M. Borden, n'a pas toujours été très aimable pour lui. En 1905, voici comment il jugeait M. Borden:

"L'honorable chef de l'opposition nous avait d'abord donné de lui, dans la province de Québec, une excellente impression. Nous avions pensé voir en lui un homme à l'esprit large, un homme au dessus des préjugés."

"Il fait venu chez nous adre-

ser la parole au public, et ses premiers mots prononcés dans notre langue lui avaient gagné le cœur des Canadiens-français. Monsieur l'Orateur, lorsque vent le moment pour le chef de l'opposition de montrer qu'il était bien véritablement le chef de son parti, nous avons dû nous rappeler cette boutade célèbre d'un homme d'Etat français. "Je suis leur chef, il faut bien que je les suive." Il nous avait préparé à le voir revenir dans la vie publique revêtu du manteau de sir John A. MacDonald. Mais notre attente a été déçue. Le manteau était-il trop large pour ses épaules? Je ne saurais le dire; mais je sais qu'il en a pris un autre, plus étroit, et méritant peu de porter le nom de manteau. C'est plutôt la courte vareuse des tors d'autrefois qu'avait portée sir Allan MacNab."

En effet, c'est bien la vareuse des tors que porte M. R. L. Borden.

Voulez-vous voir la largeur de vues du Premier Ministre? Ecoutez ce que disait son organe, le Herald d'Halifax, à la veille des élections en 1908, sur la Province de Québec:

"Laurier a ordonné et la troupe vile des scyphantes des provinces anglaises qui le suit, a ratifié la volonté de Laurier, que la province de Québec devienne être augmentée dans des proportions impériales. Il a manifesté le désir que Québec ait 800,000 milles carrés de plus et tous ceux dont le genou sait se plier si simplement devant la fortune, ont dit: qu'il en soit ainsi. Et voilà donc le Greater Québec fondé."

"Depuis l'infamant partage de la Pologne, jamais l'histoire n'a enregistré l'agrandissement d'un seul état d'une manière aussi subite, aussi stupéfiante, aussi formidable que celle-là. "Ce Greater Québec créé par Laurier s'adapte bien à l'idée du Canadien-français d'avoir un chef français pour tout le Canada, de posséder les lois, un langage, un drapeau et une nationalité à eux propres."

"Québec veut être le royaume central du Canada. Cet état de choses existe depuis 12 ans et empire tous les jours."

"C'est la faute, la très grande faute des Anglais du Canada, d'avoir permis ce qui fut accompli."

"Maintenant le chef de Québec, rendu plus audacieux par le pouvoir dont il jouit, s'est emparé d'un royaume dans les terres canadiennes où il exploite un continent pour agrandir un Québec sur lequel flottera un drapeau étranger."

Où, c'est bien la vareuse de MacNab, l'esprit tory, large tout au plus comme une lame de rasoir!

LOUIS.

FANTAISIE SUR LA POLITIQUE

Ladébauche, ce type déopilant créé par feu Hector Barthelot, repris ensuite par la Presse, vient de rentrer en scène après une éclipse de quelques mois.

Sa "rentrée" est décidément amusante, comme on va voir par ces quelques extraits:

Pas plus tard qu'avant-hier, j'étais de retour au pays des pommes fameuses et du fromage et je piquais tout droit chez monsieur Borden, le nouveau premier ministre du Dominion.

Je sonne dédicatement, avec man talon de botte, une chonnette petite bonne vient ouvrir.

—Salut et respect au beau sexe que je lui déclare, peut-on voir monsieur Borden?

—Votre carte, s'il vous plaît, répond cette suave créature.

—Des cartes, des cartes! pour quoi faire? J'en ai pas, j'ai pas seulement un as de pique dans ma poche, vrai comme vous êtes là. Je viens pas pour faire la petite partie, comme les dames de la restrocrassie, je viens pour parler d'affaires. Allez, et dites au "boss" que c'est Ladébauche qui veut lui dire deux mots en particulier.

La petite bonne disparaît et revient au bout d'un instant, m'annonçant que monsieur Borden m'attendait dans la cuisine.

Je me dirige vers l'endroit désigné et je me trouve nez à nez avec le premier ministre en personne, qui s'essuie pour chausser les bottes de Wilfrid, lesquelles étaient beaucoup trop grandes pour lui.

—Ah! ah! que je lui fais en entrant, vous n'arrachez, hein?

—Parlez-m'en pas, fait le nouveau premier, j'aurais jamais cru qu'il était si difficile de se chausser à son pied.

—Ca ne va pas dans les bottes de Wilfrid?

—Y a de la place pour tout le ministère, les castors et les orangistes en plus.

—Vous ne pourrez jamais marcher avec ces bottes-là.

—Je vais toujours essayer.

—Bien, v'là ce que c'est: à la suite de quel accident ou catastrophe êtes-vous arrivé au pouvoir? —A la suite des élections.

—Ca, je m'en doutais un peu mais comment ça se fait-il que les élections soient retournées à cette façon? —Mon vieux Ladébauche, c'est ce que je suis encore à me demander, et je ne vous cacherais pas que je me surprends encore de temps à autre en train de me pincer pour m'assurer que je ne rêve pas.

—Je vous comprends parfaitement, c'est sans comparaison, moi quand ma défunte belle-mère a sauté le pas, ça faisait au moins un an que ses cors aux pieds ne la faisaient plus souffrir, que je me pincerais encore pour voir si c'était vrai. Vous n'êtes pas préparé à cette surprise-là?

—Pas du tout, aussi je me suis trouvé embêté.

—En effet, j'ai cru remarquer la chose.

—Est-ce que ça paraissait beaucoup?

—Pas absolument... tenez... à peu près comme un paroissien qui se promènerait sur la rue St-Laurent avec un éléphant sur le dos. On soupçonnerait tout de suite qu'il n'est pas à son aise, quand même il n'en laisserait rien paraître. Et qu'avez-vous fait quand c'est "luck" surprenante vous est survenue?

—Je me suis d'abord ramassé, car ça m'avait flanqué par terre.

—Je comprends ça.

—Ensuite, je me suis mis en train de former un cabinet; c'est là que le bal s'est élevé. Tout le monde voulait être ministre, à l'exception, toutefois, de Foster et Monk que j'ai dû ministère malgré eux, le premier pour faire plaisir à Hugh Graham, et le second pour plaire aux impérialistes.

—Je vous écoute.

—Pour plaire aux nationalistes, j'ai donné un portefeuille à Bob Rogers, et j'ai nommé le Dr Spruille Braden; quant aux antimilitaristes, aux adversaires de la marine, j'ai eu leur plaisir en nommant Sam Hughes ministre de la milice.

—Ca, monsieur Borden, laissez-moi vous dire que c'est une idée rosée, c'est même une idée carabinée.

—Ensuite, pour donner satisfaction aux gens de Toronto, j'ai donné un portefeuille à monsieur White, un rouge qui s'est fait passer au bleu il y a trois mois. Toronto a immédiatement mani-

festé sa satisfaction par une assemblée de félicitations. Je n'ai pas mis Foster aux finances pour une bonne raison: ce cornichon de Fielding ayant eu le tonpet de laisser un surplus de trente millions, je voulais pas mettre Foster là-dedans, ça l'aurait embrouillé, lui qui dans le temps où il était ministre administrait une caisse vide. Faut pas commettre d'imprudences, pas vrai?... C'est pourquoi j'ai placé monsieur Foster au commerce, il a la bosse des affaires très développée, il est très familier avec le bédit commerce.

—Et monsieur Nantel?

—Lui je l'ai fait ministre du revenu.

—Pourvu qu'il en revienne. Et monsieur Forger?

—Il n'a pas voulu faire partie du merger du sirop d'orange et de l'huile de castor.

—Et monsieur Ames, quelle job lui avez-vous donnée?

—Je l'ai laissé à Laporte.

—A Midas?

—Non, à la porte du cabinet. Quant à monsieur Pelletier, comme il a autrefois manifesté des aptitudes pour la correspondance, je l'ai nommé ministre des postes sur recommandation de Hugh Graham et du sénateur Landry. Enfin, comme vous voyez, je me suis arrangé pour plaire à tout le monde.

—D'après ce que je puis voir, vous avez réussi en scie ronde.

—Je m'en flatte, et chose que Wilfrid n'avait pas, j'ai sept millions dans mon cabinet.

—Ho! ho! badinez pas, vous ne vous mouchez pas avec des quartiers de ferrine vous!

Mais, dites donc, vieille-mère! s'il y a tant de monde à l'aise dans le cabinet, y a pas à regarder, c'est un cabinet d'aisance tout craché.

IL Y A DONC UNE MARINE CANADIENNE?

La Gazette du Canada de samedi contenait un ordre en Conseil du gouvernement impérial, par lequel Sa Majesté George V approuve le titre de "Marine Royale Canadienne", que portera notre marine et celui de "Navire de la Marine Royale Canadienne", que porteront nos navires de guerre.

Depuis près de deux mois, cependant, d'après M. Bourassa et l'hon. M. Monk, il n'y a plus de marine canadienne.

Qu'est-ce que cela veut dire? N'ont-ils pas eu le temps, depuis le 21 septembre, de faire savoir au gouvernement de Sa

PATE EPILATOIRE GRATUITE

Remède assuré enlevant tout poil superflu sans brûler l'épiderme.

ENVOI GRATUIT POUR ESSAI



Il est désormais aisé pour toute femme d'avoir le visage, le bras et le buste entièrement débarrassés de poils disgracieux. Qu'il s'agisse de quelques taches velues ou d'une véritable moustache ou barbe, que la végétation soit forte ou légère, cela ne fait rien; on peut faire disparaître tout cela en quelques minutes par l'emploi du merveilleux nouveau remède L'Electro-Flu.

Cette étonnante préparation peut être appliquée sur toute partie du visage, le cou, les bras, le buste ou toute autre partie du corps. Elle ne ressemble en rien aux autres remèdes. Elle n'irrite, ne brûle ou ne soiffe absolument pas la peau la plus tendre, quelle que soit la durée de l'application, et vient infailliblement à bout, presque instantanément, des plus opiniâtres excroissances. Si vous voulez une guérison permanente, finale, non pas seulement un soulagement temporaire, c'est l'Electro-Flu qu'il vous faut, car il pénètre jusqu'aux racines du poil et les détruit.

Nous avons décidé d'envoyer un flacon d'essai à toute personne, homme ou femme, qui écrira, cette fin, afin de prouver ce que nous venons de dire, sur réception d'un timbre de deux cents pour aller à payer la poste. Le flacon régulier s'envoie sans et votre argent vous sera rendu, si l'Electro-Flu n'accomplit pas à la lettre ce que nous affirmions. Nous ne vous demandons pas de vous en rapporter à notre parole. Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le nous par la poste dès aujourd'hui avec un timbre de 2 cents.

TRAITEMENT GRATUIT

Permettez votre nom et adresse à la RO-BEETV Co., 545, Ste-Elisabeth, Québec, en timbre de 2 cents pour aller à payer la poste, et nous vous enverrons, sur le champ, un flacon d'essai gratuit qui vous prouvera ce que l'Electro-Flu a fait pour vous. — Fin —

Majesté, à Londres, que le Canada ne veut plus de marine et que, l'enfant n'existant plus, les cérémonies du baptême n'avaient plus raison d'être?

A-t-on, de propos délibéré, laissé prendre à Sa Majesté cette attitude ridicule de parrain d'un enfant mort-né?

On bien, a-t-on, dès le début du nouveau régime, lorsque l'hon. M. Monk est venu faire sa soumission à l'hon. M. Borden, convenu ensemble que, l'enfant était né, il valait mieux, en fin de compte, le laisser vivre et lui laisser donner officiellement un état civil?

La session fédérale va s'ouvrir: le discours du trône, si, en fera l'ouverture devra dire si, oui ou non, nous devons avoir une "Marine Royale Canadienne."

Et s'il ne le dit pas, nous comptons qu'il se trouvera, parmi les députés de la gauche, quelqu'un pour le demander à M. Borden.—Le Canada.

Cheval guéri complètement avec deux flacons de **VIGORA**

Monsieur J. B. Morin, Petite Rivière, Québec. Mon cheval toussait depuis plusieurs mois et je craignais le SOUFFLE, sur le conseil d'un ami je lui ai donné du VIGORA. Le premier flacon l'a soulagé et le deuxième l'a guéri complètement.

GUSTAVE NOEL,

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS PHARMACIENS

Dépôtaires, Montréal: Hudon, Hébert et Cie, 41 Saint-Sulpice. Québec: J. B. Morin, rue St-Joseph, Manufacturier, Québec.

QUEEN'S HOTEL

JOS. TREMBLAY, PROP.

Plan américain et européen

Repas à toute heure Table d'hôte et à la carte

Liqueurs et vins supérieurs

Coin des rues du Pont et DesFosses

TELEPHONE 2360

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SEculaire" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable

Aucune dépense d'entretien. N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit,

DEFIE l'œuvre du temps et des saisons, Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture.

L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT

PRIX TRES MODERES

BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT

Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine

AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN: Casier postal 324. PHILIPPE PARADIS

Edifice Morin, 111 Cote de la Montagne, Québec.

E. JACOT

95, RUE ST-JOSEPH

Etablissement Technique et Esthétique pour Montres, Horloges, Bijouteries, Bagues, Joncs, Argentaneries, Optique, Diamants et Pierres précieuses. Travail très soigné. SOUVENIR de QUEBEC.

TELEPHONE 1917

Picard & Bureau

Ingénieurs-Mécaniciens

Bureau privé: 332 rue St-Vallier

Usine: 5 " Laliberté

QUEBEC

Pompes à vapeur	Elévateur hydraulique et à pom-
" " " " " " " " " " " "	voir.
" " " " " " " " " " " "	Escaliers et Echelles de Sauve-
" " " " " " " " " " " "	tage.
" " " " " " " " " " " "	Réparations d'automobiles exé-
" " " " " " " " " " " "	tées avec soin.
" " " " " " " " " " " "	Toutes machines pour manufac-
" " " " " " " " " " " "	tures, réparées ou améliorées
Elévateur électrique	suivant les règles de l'art.

AGENTS

AGENTS.—On demande pour la ville de bons agents à salaire ou à commission, aux Prévoyants du Canada, 139 rue St-Pierre, Québec. Qu'on veuille bien se présenter entre 8 1/2 h. et 6 h. A. M.

ON DEMANDE

On demande un bon cocher de première classe, muni de bonnes recommandations. S'adresser au Capt. Victor Pelletier, A. D. C. Hôtel du Gouvernement.

PRESSEUR DEMANDE

On demande un bon presseur de pantalons. Bons gages, au No. 33 rue St-Joseph.

A VENDRE

Une belle jument rouge, erin noir, pesant environ 1150 lbs, à vendre à bon marché. S'adresser au No. 71 rue Ste-Cécile.

Perdu ou Egaré

Un chien colly répondant au nom de Bruce. Récompense à ceux qui le ramèneront au No. 40 Avenue des Erables Tel. 4187.

LISEZ LA VIGIE

Une Offre Avantageuse PARDESSUS D'HIVER COMPLETS POUR HOMMES

Faits sur commande. Etoffe de lère qualité pour



ENGLISH AND SCOTCH WOOLEN CO.

43, RUE ST-JEAN,

(EN FACE DE LA COTE DU PALAIS)

QUEBEC.

PAS DE PLEBISCITE

(Dédié à M. Bourassa)

Lorsque, mettant en face des mensonges dont se sont servis pour "emplir" consciencieusement nos gens les défilés (conservateurs ou nationalistes, nous le disons : faites-le) donc votre plébiscite, personne n'a compris, à part "les avortons intellectuels, les ignorants énarques" (style nationaliste-Semur), que nous sommes en faveur d'un plébiscite. Tout le monde sait en effet que suivant "la politique traditionnelle" des Cartier, des Macdonald, des Mackenzie, des Blake, sir Wilfrid Laurier a refusé cette échappatoire et, que comme eux, lorsque l'heure est arrivée d'entreprendre, pour le plus grand bien du Canada, une œuvre qui peut soulever des préjugés, comme l'a fait le bill de la milice en 1878. Sir Wilfrid Laurier a su prendre la responsabilité de cette politique.

Nous pourrions dire beaucoup de choses sur cette façon d'envisager le système constitutionnel qui nous régit. Le cabinet proposera-t-il la politique qui lui semblera la meilleure ou celle qui lui paraîtra la plus populaire? La réponse est à l'avance, et ceux-là même qui ont aujourd'hui contre le parti libéral pour avoir endossé la responsabilité de la loi navale sont précisément ceux-là qui, il y a peine quelques années, lui reprochaient à tort de vouloir se dérober aux responsabilités dont il aurait dû se charger.

Nous parlons de plébiscite. Une raison apportée par Henri Bourassa : et il est-ce que nous trouvons dans le Devoir résumée en ces termes "A qui fera-t-on croire que ce qui est à la fois la prohibition, et la ville de Montréal, est mauvais pour la loi navale?"

A beaucoup de gens, M. Bourassa, à tous ceux—nous ne parlons pas pour nos ignominies même style—que plus haut du Sémur, en les ingrats, à tous ceux qui, blâmant la pendaison de Riel, approuvent sir J. A. Macdonald de l'avoir fait sans plébiscite, à tous ceux qui ont cru opportun que les questions des écoles du Manitoba et du Nord-Ouest, comme celle du Nouveau-Brunswick, fussent réglées par les chambres seules. A tous ceux-là, on ne fera pas croire qu'il est croit déjà : un plébiscite pour la prohibition est bon parce que c'est la prohibition, et un plébiscite pour la ville de Montréal est bon parce qu'il se rapporte exclusivement à la ville de Montréal.

M. Bourassa doit connaître l'histoire du Canada, non pas l'histoire refaite par le Sémur, mais l'histoire véritable, non pas l'histoire de la province de Québec, mais l'histoire de chacune et de toutes les provinces qui composent aujourd'hui le Canada et s'il la connaît, il conclura avec nous se basant sur le droit constitutionnel dans ce pays, que la prohibition, et cette question seule, ne se règle par plébiscite. Il y a déjà en des plébiscites sur la prohibition dans le Canada, et dans les provinces séparées avant la Confédération,

mais il n'en a jamais eu d'autre. C'est donc, comme l'ont voulu le bon sens et le droit, par lequel n'a été constituée en ce pays, dans un état spécial qui ne souffre aucune analogie. La ville de Montréal? M. Bourassa lui-même prétendra-t-il que tout ce qui est bon pour Montréal est bon pour le Canada? Montréal perçoit des taxes directes, pave ses rues, est régie par un bureau de contrôle, le Canada ne l'est pas et ne doit pas l'être. Donc une chose bonne pour Montréal peut être mauvaise pour le Canada, et la question, si elle souffre analogie, peut être discutée au mérite.

L'on sait quelle plate réponse le Devoir et le Nationaliste avaient faite au Canada pour avoir prétendu que le plébiscite est inconstitutionnel. On invoquait l'exemple de Lord Lansdowne pour traiter le Canada l'ignorant (même style), mais le Canada se tenait du côté de Lloyd George et de sir Edward Grey, qui eux au si se fissaient les champions de l'inconstitutionnalité d'un plébiscite, et c'est eux que le peuple anglais, jugé évidemment autorisé en cette matière, a approuvés.

La prohibition est une question et la loi navale en est une autre, et présentement parce qu'en est une autre, ce n'est pas la même, (style Sémur) : l'administration de la ville de Montréal est une question, et la loi navale en est une autre, ce n'est pas la même. Ajoutons, toujours narrochant cette petite feuille nationaliste.

"On pourrait passer tout droit sans saluer les ineffables amis de M. de la Palisse."

Venant au mérite de la question, nous avons trois alternatives devant nous, elles sont toutes trois blâmables : 1^o ou le plébiscite sera un accident dans notre vie politique, 2^o ou nous aurons un système de gouvernement par plébiscite, 3^o ou la question de la défense nationale, ou même navale, sera constituée dans un état spécial à part, comme l'est la question de la prohibition.

Premièrement. Nous n'aurons qu'un seul plébiscite sur une mesure gouvernementale, et ce sera celui sur la loi navale. Pourquoi raisons apportez-vous pour ce plébiscite? Des centaines, c'est très bien. Eh bien, nous, nous ne voulons pas de plébiscite, et avant que le peuple se prononce, nous voulons savoir s'il veut se prononcer de cette façon. Et alors toutes vos raisons militent en notre faveur. Et un troisième opposant au deuxième plébiscite peut en demander un troisième, et ainsi de suite : toujours vos raisons militent en faveur des derniers opposants, ce qui prouve simplement qu'elles sont absurdes.

Mais vous dit s'il n'y aura qu'un seul plébiscite. En êtes-vous bien sûr? Vous posez l'analogie un peu loin, nous l'avons vu. Pour faire mousser vos avantages politiques, vous voulez un plébiscite parce que, dites-vous, le peuple est opposé à la loi navale ou à l'impérialisme. Nous y sommes opposés non pas parce que le peuple est pour ou contre nous, mais parce que nous avons peur d'y voir s'embr

notre popularité, mais p. rce que nous ignorons où peut nous mener ce système. La prohibition, Montréal et la loi navale ont pour vous des questions analogues. Qui vous dit que ces mêmes questions pour les orangistes ne sont pas aussi analogues à celles du décret "Ne Teme e", des écoles, des d. o. s. des minorités? Et si le peuple a le droit d'être consulté sur la marine parce qu'il l'a été sur la prohibition, même aux yeux d'un député orangiste, pourquoi si le peuple a été consulté sur la loi navale ne doit-il pas l'être sur l'application du décret "Ne Teme e"? Si la démocratie doit régner lorsqu'il s'agit de la loi navale, pourquoi ne doit-elle pas régner lorsqu'il s'agit des droits des minorités catholiques de l'Ouest ou de l'Est? Est-ce parce que les intérêts en l'eu seraient moins importants? La continuation de l'œuvre de Cartier ne veut elle pas être mise en regard des relations que nous devons avoir avec la métropole? Nous sommes liés par traité. Et si la démocratie casse la loi navale, pourquoi n'a-t-elle pas le droit de casser ce traité? Si la volonté du peuple manifestée entre 8 heures du matin et 5 heures du soir dans les p. l. s. doit gouverner le pays, au lieu des mandataires du peuple, pourquoi cette même volonté sera-t-elle tenue d'observer un traité qu'elle n'a pas conclu, mais que ses mandataires ont conclu pour elle? Qu'un plébiscite ait lieu sur une question vitale pour nous les écrits larges voteront en sa faveur. Mais Thackeray dans le livre des snobs, que tout le monde reconnaît pour être un tableau fidèle de l'anglais, a dit "I pas que plus egoïste qu'un anglais", c'est un anglais. Ne pensez-vous que la multitude de désignés par le Sémur se le v. e. b. de "service pens", on traiterait pour faire valoir et son fanatisme et ses intérêts?

Reste l'alternative d'établir la question de défense nationale, navale ou même impériale dans un état identique à celui de la question sur la prohibition. M. Bourassa sait bien les préjugés contre Québec auxquels ce plébiscite a donné lieu. Pensez-il que sur une question autrement difficile, comme la loi navale, les intérêts à ce faire ne se serviraient pas de la majorité de Québec, si majorité il y a, pour accuser cette province de déloyauté?

Et d'ailleurs admettons qu'un plébiscite sur l'impérialisme, la loi navale, ou la défense nationale, soit solutionné par un non. N'est-ce pas laisser le champ libre aux anti-britanniques, aux annexionistes et aux anti-impérialistes, et à beaucoup d'autres anti, à ces "anti" qui s'opposent à tout et à l'important quoi? Est-ce là un résultat à attendre? Et s'il se lève un anti-irlandais dans Québec, qu'arrive-t-il?

Et d'ailleurs, il est impossible de faire un plébiscite qui contienne tout le monde. Rappelez-vous que lorsque la Presse de Montréal a voulu lancer un petit plébiscite, vous avez été, vous et votre journal, les premiers à crier contre sa mauvaise foi, parce que, disiez-vous, les questions étaient mal posées. Vous avez les vôtres pour le plébiscite sur la loi navale, ce sont des chérubins "blonds ou bruns", que vous avez enfantés.

Ils vous semblent beaux aimables et bien faits. Mais ceux qui ont eu aussi à enfanter d'autres chérubins "châtins ou roux" seront-ils satisfaits? Vos questions vous satisfont, c'est bien. Mais je suppose que si nous faisons un plébiscite, ce n'est pas pour vous satisfaire seulement, mais pour satisfaire tout le peuple, et alors c'est au peuple et non à vous de poser les questions. Et nous retombons dans la même absurdité que tout à l'heure; un plébiscite pour savoir quelles questions nous allons poser, et un plébiscite pour savoir quel sera ce deuxième, et ainsi de suite *ad infinitum*.

Ainsi donc au point de vue canadien comme au point de vue du simple bon sens, nous pouvons dire : pas de plébiscite. Que les conservateurs ou les nationalistes dirigeant en 1910 le Sémur qui d'après le Sémur réclame la paternité de cette idée, aient pu dans leur ignorance absolue et entière non pas seulement de notre droit parlementaire et constitutionnel, mais encore de notre histoire, proposer une telle absurdité, la chose ne se comprend pas, mais elle s'explique. Mais que vous, hommes politiques, vous soyez mis aux rangs de "ces aveugles, de ces sourds, de ces inintelligents" (même style que plus haut) la chose ne se comprend ni ne s'explique.

L. E.

COUP D'EEPE DANS L'EAU

J'avais tout récemment l'honneur de discuter avec un membre de l'Association Conservatrice de la jeunesse Castor et celui-ci me disait :

"La question de la marine a été traitée dans le Sémur quand les représentants des deux partis étaient d'accord pour voter la résolution du 29 mars 1909, et au cours des hésitations qui suivaient."

Pour un coup d'épée dans l'eau, c'en est un fameux.

D'abord, les deux partis étaient d'accord pour voter la résolution du 29 mars 1909. Personne ne le nie, mais les malins répliquent : Et les nationalistes! Car il existait, n'en déplaise à notre contradicteur, il existait alors, ce parti. Et précisément parce que ce parti condamnait M. Borden et sir Wilfrid Laurier et que l'A. C. J. C. a fait de même, précisément pour cela, l'A. C. J. C. est une association politique et une association nationaliste.

Deuxième, dirait le Devoir, l'unanimité du 29 mars ne fait rien à l'affaire. Car le Sémur n'a pas abandonné de traiter cette question "aussitôt qu'elle est entrée dans le domaine de la politique de parti, et que les positions ont été prises." Premièrement parce que la question a toujours été une question de parti et secondement parce que lorsque les positions ont été prises, le Sémur a distribué à droite et à gauche ses appréciations politiques. Ex : Floge de M. Monk, pour son discours de Lachine, fait par le Sémur (Vol VI, No. 5, p. 130.) Dans le même numéro on blâme sir Wilfrid Laurier qui, dit-on, veut droguer le peuple (p. 132, ligne 10). Et l'on prétend avoir abandonné la question lorsque les hésitations (sic) ont cessé. Le

dernier article de M. Lebrun a paru le 1er mars 1910. Et le 1er mars 1910, les hésitations qui n'ont pas eu lieu n'avaient pas cessé. La chose est évidente. Mais les positions étaient, certes, plus définies que jamais. On prétend traiter la question au mérite et le Sémur, dans des articles sans signature dont il est par conséquent responsable, injurie sir Wilfrid Laurier. Curieuse façon d'entendre le mérite de la question.

En terminant, dissipons une dernière erreur. Il se peut qu'à l'heure, à la minute et à la seconde où a été imprimé le numéro du journal que vous lisez maintenant, il se peut qu'à cette seconde l'A. C. J. C. ne fasse pas un acte de politique, mais nous prétendons qu'il suffit que l'A. C. J. C. ait affiché publiquement son adhésion aux principes des nationalistes pour dire, tant qu'elle n'aura pas répudié publiquement ces mêmes principes, qu'elle est une association nationaliste.

QUI EST-CE?

Certaines personnes, à tort ou à raison, voient dans M. Edmond Lebrun un pseudonyme de M. Baril, disent les uns, de M. Monette, disent les autres. "Est-ce que ça peut être un autre que M. Lacerte, insulteur de Mgr Duhamel?" nous écrit un troisième.

Pour nous, nous ne dirons rien qui puisse influencer en quoi que ce soit les opinions rapportées plus haut, nous savons à quoi nous en tenir à ce sujet, mais désirant nous mettre en communication avec M. Edmond Lebrun, nous posons à la rédaction du Sémur quelques petites questions.

M. Lebrun a-t-il pris part, comme orateur ou délégué, aux congrès de Québec et d'Ottawa?

A quels conseils fédéraux a-t-il pris part, et quels cercles représentait-il?

Dans quels cercles a-t-il été président et quand? S'il n'a pas été président, a-t-il fait partie d'un comité de régie et à quel titre?

Quels sont, d'après "la chronique des Cercles" les travaux qu'il a faits pour l'A. C. J. C.

De quels cercles a-t-il fait partie, et est-il maintenant membre?

Comment se fait-il que le Sémur, qui se plaint parfois de n'avoir pas assez d'espace pour publier les articles des cercles, en a-t-il eu pour publier des articles qui ne sont qu'un tissu de mensonges?

Comment expliquer, si M. Lebrun est simple membre de l'A. C. J. C., la fréquence de ses articles dans le Sémur?

Enfin, *last but not least*, quelle est l'adresse de M. Lebrun? Gageons que la rédaction du Sémur ne sera pas pressée de répondre.

L. E.

Comment l'on raisonne à l'A. C. J. C.

Voici une association qui fait de la politique nationaliste sous le couvert de la religion, en s'abritant par conséquent sous des fausses couleurs. Son comité de plus est composé de nationalistes fiefés, mais ça ne fait rien, il ne s'agit que d'opinions individuelles.

POUR BROIER LES OS DE TOUTES SORTES

et sans aucune perte, la meilleure machine connue est le :

Broyeur d'os 'MANN'

qui travaille plus rapidement, plus facilement que n'importe quel autre broyeur d'os.

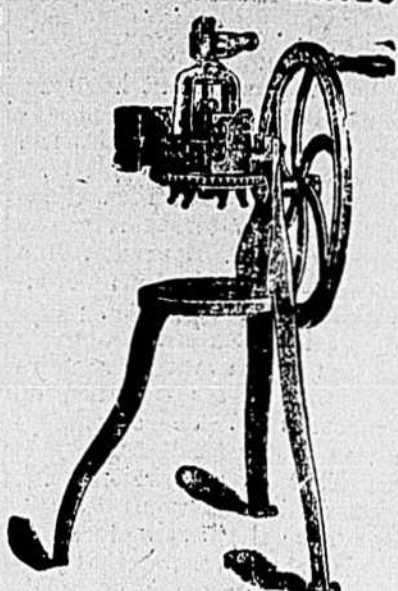
Aucune difficulté pour le faire fonctionner. Ce broyeur d'os fait tout le travail, vous n'avez qu'à placer les os dans la machine. Il est très tendre à opérer.

Le broyeur d'os 'MANN' possède toutes les améliorations possibles, il broie d'une manière parfaite les os qui sont absolument la nourriture la moins dispendieuse et la plus profitable pour les volailles.

Nous avons plusieurs modèles différents. Nos prix sont très avantageux.

Demandez notre Catalogue Général qui vous donnera tous les détails concernant la construction et le fonctionnement de nos Broyeurs d'Os 'MANN'

P.T. LEGARE
273-287 ST PAUL ST
32-38 ST VALIER ST

VIGORA
GUERIT LE SOUFFLE

Saint-Férol, Co. Montmorency

M. J. B. MORIN,

Ayant lu sur les journaux le témoignage en faveur de votre VIGORA, je résolus de traiter mes deux chevaux malades de la toux avec cette préparation. J'en achetai deux bouteilles et j'eus la satisfaction de les guérir complètement.

En vente chez les Pharmaciens et Epiciers.

J. B. MORIN, rue St-Joseph, Manufacturier, Québec

18eme CONGRES INTERNATIONAL DES AMERICANISTES

On se rappelle encore sans doute l'intéressant congrès des Américanistes tenu à Québec en 1906. Ce Congrès se réunit tous les deux ans, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Il s'est réuni à Vienne en 1908, et à Mexico en 1910. La prochaine réunion aura lieu à Londres en 1912, du 27 mai au 1er juin. Cette session est sous le patronage de Son Altesse Royale le Duc de Connaught, notre populaire Gouverneur Général. Le président du comité d'organisation est M. Alfred P. Maudslay, le trésorier Sir R. Bidolph Martin, secrétaire, M. F. A. Sarg, assistant-secrétaire. Madeleine A. C. Breton. On devient membre du congrès en s'inscrivant pour la somme de £1 Sterling (\$4) et associé pour deux piastres. On peut adresser sa souscription à l'assistant-trésorier du congrès, J. Gray au Royal Anthropological Institute, 50, Great Russell Street, Londres, W. G. J'ai moi-même reçu plusieurs blancs de souscription, que je serai heureux de passer à ceux qui aimeraient s'en servir.

ALPH. GAGNON
Membre du Congrès.

CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC ST-JEAN

Pour l'accommodation des résidents le long de cette ligne, l'administration du chemin de fer Québec & Lac St-Jean a décidé

de continuer le train du dimanche entre Québec et St-Raymond jusqu'au et comprenant le 7 janvier 1912.

Ce train part de Québec à 9.30 A.M. le dimanche, est dû d'arriver à St-Raymond à 11.10 A.M. pour le retour part de St-Raymond à 7.00 d'manche au soir, arrivant en ville à 8.40 P. M.

BEURRE ET FROMAGE

Bulletin de la Société Coopérative agricole des Fromagers de Québec :

Vente de beurre, 17 novembre, au Board of Trade, Montréal, par M. Aug. Trudel, gérant.

Quantité. Qualité. Acheteurs. Prix.

177 boîtes, choix, Matthews Ltd., 28 3-6 c.
54 boîtes, No. 2, G. D. Warrington, 27 3-4 c.

(Blanc)

1383 boîtes, No. 1, G. D. Warrington, 13 13-16 c.
466 boîtes, No. 2, Gunn, Langlois Co. Ltd., 13 5-8 c.

VENTE SANS PRECEDENT

500

Pardessus d'hiver justement reçus de la manufacture.

Patrons et coupe dernier goût.

Valeur réelle \$18.00

Prix spécial \$12.00

Magasins Fashion Craft.

Magasins Fashion Craft

178 rue St-Jean ... 128 rue St-Joseph.

PLACEMENT AVANTAGEUX

L'ACHAT D'UN LOT AU

PARC JACQUES-CARTIER

Constitue le meilleur placement fait sur une propriété à Québec ; Situé à proximité du Nouveau Pont Drouin et du Nouveau Marché, il ne peut que suivre la marche ascendante de la valeur de la propriété dans la ville de Québec. PROFITEZ-EN.

600 LOTS sont maintenant en vente à des conditions faciles.

Pour toutes informations s'adresser au soussigné

C. J. LOCKWELL

PRESIDENT-GERANT

88, Rue ST-PIERRE

TELEPHONE 3857

QUEBEC.

Des agents seront sur le terrain de 2 à 5 hrs p. m. tous les Dimanches et jours de fête.

NOTRE OPTIMISME

Ceux qui prétendent ajuster les conditions économiques d'un pays au moyen de lois préventives et de tarifs de protection ou autrement, sont les pires pessimistes.

Combien préférable est l'optimisme constant et fécond de l'école libérale, telle qu'elle existe en Angleterre par exemple, qui offre l'exemple vivant de ce que peut faire la liberté appliquée au commerce! Pourquoi tant s'acharner à contortonner l'ordre naturel des choses? Pourquoi surtout pousser cette terreur jusqu'à dépenser des millions pour ouvrir des débouchés, puis ensuite en y mettant des barrières soi-disant infranchissables?

Bastat, dans son immortel ouvrage: "Harmonies économiques", a écrit à ce sujet des pages lumineuses pour démontrer que les intérêts sont harmoniques et non antagoniques, et que le mécanisme social, comme le mécanisme mécanique, obéit à des lois générales: qui par conséquent, c'est par la liberté, non par la contrainte, qu'on peut en tirer le plus d'avantages.

Voici le vibrant appel qu'il adresse à la jeunesse française, dans la préface de son chef-d'œuvre:

«Economistes, comme vous, je conclus à la Liberté, et si je résume quelques-unes de ces prémisses qui attristent vos cœurs généreux, peut-être y verrez-vous au motif de plus pour aimer et servir notre sainte cause.

Socialistes, vous avez foi dans l'Association. Je vous adjure de dire, après avoir lu cet écrit, si la société actuelle, dans ses abus et ses entraves, n'est pas la plus belle, la plus complète, la plus durable, la plus universelle, la plus équitable de toutes les associations.

Egalitaires, vous n'admettez qu'un principe, la Mutualité des Services. Que les transactions humaines soient libres, et je dis qu'elles ne sont et ne peuvent être autre chose qu'un échange réciproque de services toujours décroissants en valeur, toujours croissants en utilité.

Communistes, vous voulez que les hommes, devenus frères, jouissent en commun des biens que la Providence leur a prodigués. Je prétends démontrer que la société actuelle n'a qu'à conquérir la Liberté pour réaliser et dépasser vos vœux et vos espérances: car tout y est commun à tous, à la seule condition que chacun se donne la peine de recueillir les dons de Dieu, ce qui est bien naturel—ou restera librement cette peine à ceux qui la prennent pour lui, ce qui est bien juste.

Chrétiens de toutes communions, à moins que vous ne soyez les seuls qui mettiez en doute la sagesse divine, manifestée dans la plus magnifique de celle de ses œuvres qu'il nous soit donné de connaître, vous ne trouverez pas une expression dans cet écrit qui heurte votre morale la plus sévère ou vos dogmes les plus mystérieux.

Propriétaires, quelle que soit l'étendue de vos possessions, si je prouve que le droit qui vous est aujourd'hui contesté se borne, comme celui du plus simple manoeuvre, à recevoir des services contre des services réels prouvés ou vos pères positivement tendus, ce droit reposera désormais sur une base inébranlable.

Proletaires, je ne fais fort de démontrer que vous obtenez les fruits du champ que vous ne possédez pas, avec moins d'efforts et de peine que si vous étiez obligés de les faire croître par votre travail direct, que si on vous donnait ce champ à son état primitif et tel qu'il était avant d'avoir été préparé par le travail à la production.

Capitalistes et ouvriers, je me crois en mesure d'établir cette loi: "A mesure que les capitaux s'accumulent, le prélevement absolu du capital dans le résultat total de la production augmente, et son prélèvement proportionnel diminue: le travail voit augmenter sa part relative, et à plus forte raison sa part absolue. L'effet inverse se produit quand les capitaux se dissipent." Si cette loi est établie, il en résulte clairement l'harmonie des intérêts entre les travailleurs et ceux qui les emploient.

Disciples de Malthus, philanthropes sincères et calomnieux, dont le seul tort est de préjuger l'humanité contre une loi fatale, la croyant fatale, j'aurai à vous soumettre une autre loi plus con-

solante: "Toutes choses égales d'ailleurs, la densité croissante de population équivaut à une facilité croissante de production."—Et s'il en est ainsi, certes, ce n'est pas vous qui vous affligerez de voir tomber du front de notre science chérie sa couronne d'épines.

Hommes de spoliation, vous qui, de force ou de ruse, au mépris des lois ou par l'intermédiaire des lois, vous engraissez de la substance des peuples; vous qui vivez des erreurs que vous répandez, de l'ignorance que vous entretenez, des guerres que vous allumez, des entraves que vous imposez aux transactions; vous qui taxez le travail après l'avoir stérilisé et lui faites perdre plus de gerbes que vous ne lui arrachez d'épis; vous qui vous faites payer pour créer des obstacles, afin d'avoir ensuite l'occasion de vous faire payer pour en lever une partie; manifestations vivantes de l'égoïsme dans son mauvais sens, excroissances parasites de la fausse politique, préparez l'encre corrosive de votre critique: à vous seuls je ne puis faire appel, car ce livre a pour but de vous sacrifier, ou plutôt de sacrifier vos prétentions injustes. On a beau aimer la conciliation, il est deux principes qu'on ne saurait concilier: la Liberté et la Contrainte.

La Liberté! il me semble qu'on n'en vaille pas de nos jours. Sur cette terre de France, empire privilégié de la mode, il semble que la liberté ne soit plus de mise. Et moi, je dis: Quiconque repousse la liberté n'a pas foi dans l'humanité. On prétend avoir fait récemment cette désoyante découverte que la liberté conduit fatalement au monopole. Non, cet enchaînement monstrueux, cet accouplement contre nature n'existe pas; il est le fruit imaginaire d'une erreur qui se dissipe bientôt au flambeau de l'économie politique. La liberté engendre le monopole! L'oppression naît naturellement de la liberté! Mais, prenons-y garde, affirmer cela, c'est affirmer que les tendances de l'humanité sont radicalement mauvaises, mauvaises par nature, mauvaises par essence; c'est affirmer que la pente naturelle de l'homme est vers sa détérioration et l'attrait irrésistible de l'esprit vers l'erreur. Mais alors à quoi bon nos écoles, nos études, nos recherches, nos discussions, sinon à nous imposer une impulsion plus rapide sur cette pente fatale, puisque, pour l'humanité, apprendre à choisir, c'est apprendre à se suicider? Et si les tendances de l'humanité sont essentiellement perverses, où donc, pour les changer, les organisateurs chercheront-ils leur point d'appui? D'après les prémisses, ce point d'appui devrait être placé en dehors de l'humanité. Le chercheront-ils en eux-mêmes, dans leur intelligence, dans leur cœur? Mais ils ne sont pas des dieux encore; ils sont hommes aussi et, par conséquent, poussés avec l'humanité tout entière vers le fatal abîme. Invoqueront-ils l'intervention de l'Etat? Mais l'Etat est composé d'hommes; et il faudrait prouver que ces hommes forment une classe à part, pour qui les lois générales de la société ne sont pas faites, puisque c'est eux qu'on charge de faire ces lois. Sans cette preuve, la difficulté n'est pas même reculée.

Ne condamnons pas ainsi l'humanité avant d'en avoir étudié les lois, les forces, les énergies, les tendances. Depuis qu'il eut reconnu l'attraction, Newton ne prononçait plus le nom de Dieu sans se découvrir. Autant l'intelligence est au-dessus de la matière, autant le monde social est au-dessus de celui qu'aurait Newton; car la mécanique céleste obéit à des lois dont elle n'a pas la conscience. Combien plus de raison aurons-nous de nous incliner devant la Sagesse éternelle, à l'aspect de la mécanique sociale, où vit aussi la pensée universelle, *mens agitat molem*, mais qui présente de plus ce phénomène extraordinaire que chaque atome est un être animé, pensant, doué de cette énergie merveilleuse, de ce principe de toute moralité, de toute dignité, de tout progrès, attribut exclusif de l'homme,—la Liberté!

TROP TARD

Une foule de gens demandent à nos agents de leur vendre des parts de pension des années passées; c'est absolument impossible, c'est là que se trouve tout le secret des rentes considérables à être distribuées aux rentiers des Prévoyants du Canada. Il faut entrer cette année, pour être avec les rentiers de cette année. L'année prochaine il sera trop tard.

MODERE DANS LES COULISSES

Tout le monde se rappelle encore les dénonciations furibondes d'Henri Bourassa contre l'impérialisme, "qui veut pressurer nos épargnes et verser le sang de nos enfants, qui nous a valu cette loi maudite qui forcera nos fils à aller se faire tuer pour l'Angleterre."

Ceci était bon pour les Canayens. Quand on parle aux Anglais, plus de sang, plus de loi maudite. Voici d'après le *Devoir* du 2 nov. 1911, ce qu'il a dit le 1er nov. au Nomads Club:

"Entrant dans le vif de la question impériale, l'orateur déclare que, si l'impérialisme signifie le maintien du Canada comme partie de l'Empire britannique, et qu'il faille pour cela faire tous les sacrifices, "sauf un suicide national" (ce qui est vague!), il est impérialiste aussi ardent que n'importe lequel (sic). Mais s'il veut dire un changement de base de notre organisation et la mise de côté des règles déjà posées (par qui?) pour l'édification de notre vie nationale, alors il n'en est pas."

T'es-tu fait blaguer, hein, Baptiste?

Quand Bourassa parle devant les Canayens, l'impérialisme, c'est la onzième plaie d'Egypte, mais quand c'est devant un auditoire anglais, l'impérialisme, si c'est telle chose, on en est.

Et après cela, ces gens-là le *Devoir* en tête nous disent qu'ils n'ont qu'une parole: qu'ils n'ont qu'une tactique, et qu'elle est la même pour les anglais et les français.

C'est ce qu'on appelle changer son fusil d'épaule.

UN BON ANAGRAMME

(Communiqué par un abonné)

II	C	ochraue
	A	zen
	B	orden
Wh	I	te
Burr	N	antel
Fos	E	ll
	T	er
Doh	P	rlhty
	P	clletier
	H	ughes
Roeh	E	
	M	onk
Croth	E	rs
	R	ogers
R	E	id

SEMAINE EXCEPTIONNELLE A l'Olympia

L'Olympia, ce coquet théâtre qui marche de succès en succès, vient d'inaugurer un nouveau système de représentations, comme il en existe partout dans les grandes villes américaines.

Ce système, qui a plu beaucoup à la nombreuse clientèle de ce théâtre, consiste d'abord en représentation de vues animées pour ensuite faire place au vaudeville qui est donné en dernier lieu.

Ainsi les personnes qui veulent assister aux vues et qui ne veulent pas rester pour le vaudeville peuvent facilement voir tout le programme de vues et ensuite sortir si elles le désirent.

Pour la semaine prochaine les trois numéros à l'affiche sont: Les Verronnais; numéro artistique musical, venant directement du théâtre peith de New-York; Bisley, célèbre jongleur avec baril et roues, et le dernier, Mlle Ethel Mitchell, soliste sur cornet qui vaut à elle seule la peine d'être entendue.

Pour terminer, 4.000 pieds de vues se déroulent sur l'écran aux accords mélodieux d'un orchestre puissant.

Dans l'après-midi, les vues commencent à 2 heures et à 3 h. 30; le soir à 7 h. 30 et à 9 h. Le vaudeville commencera dans l'après-midi à 2 h. 45 et se termine à 3 h. 30. Le soir, de 8 h. 15 à 9 h. et de 9 h. 45 à 10 h. 30.

La municipalisation des franchises payantes devient de plus en plus à la mode.

On annonçait ces jours derniers que la ville de Regina, capitale de la Saskatchewan, s'apprete à établir une usine à gaz municipale. Elle exploite déjà avec grand succès l'éclairage électrique et le tramway.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

20% d'escompte

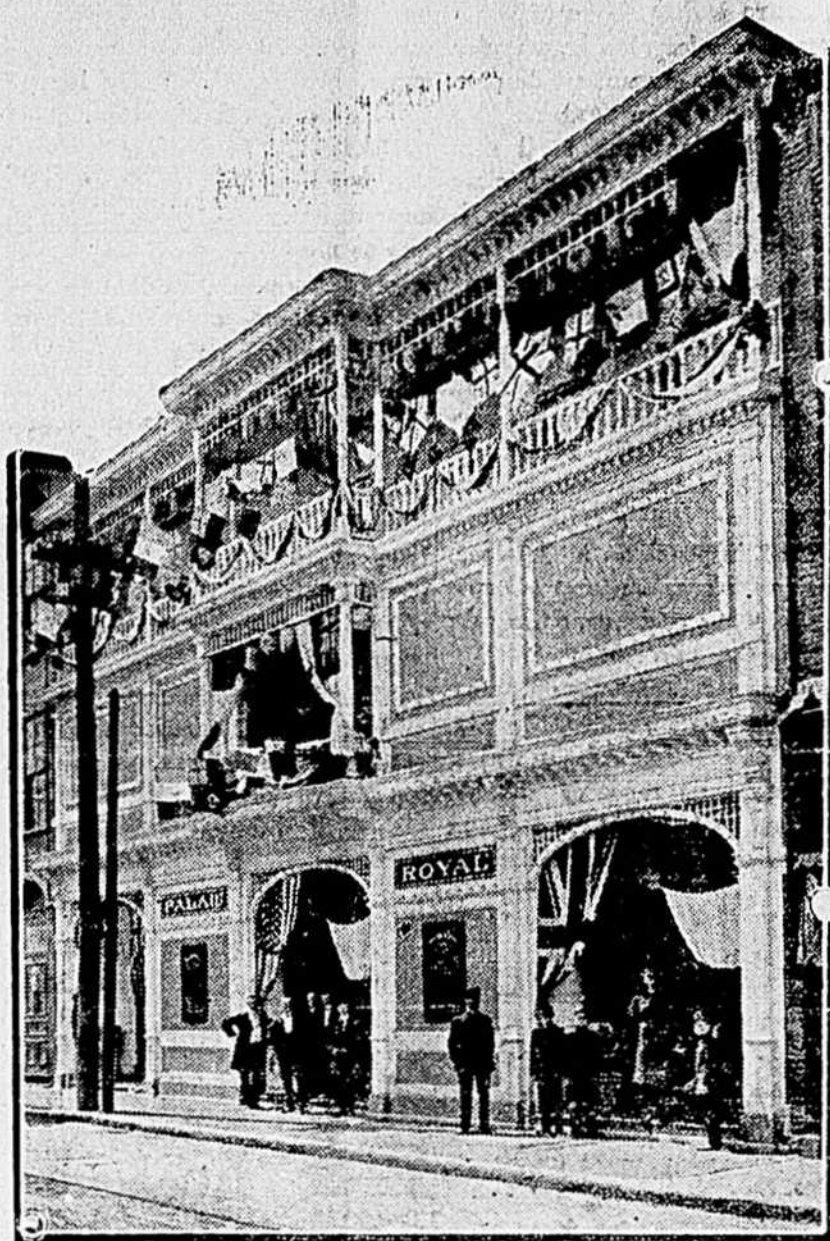
Vous est offert sur nos costumes de garçons pour 15 jour seulement.

Hâtez-vous les premiers venus auront le meilleur choix.

Magasins Fashion Craft
178 rue St-Jean ... 128 rue St-Joseph.

Palais Royal

302, RUE ST-JOSEPH



Venez Voir Notre Programme Spécial de

10 ROULEAUX DE VUES 10
EN MATINÉE ET EN SOIRÉE

Avec changement de programme trois fois par semaine

Les Lundi, Mercredi et Vendredi

La Seule et Unique Salle de VUES ANIMÉES à Québec

La projection de vues par courant direct sur l'écran ne fatigue jamais les yeux

Les SUJETS DE VUES vous intéresseront beaucoup plus que les drames, les comédies et les vaudevilles que vous pourriez voir ailleurs.

SUJETS MORAUX, INTÉRESSANTS, INSTRUCTIFS, SENSATIONNELS, PASSIONNANTS, COMIQUES, ET AMUSANTS.

Conférence des Vues et Orchestre composé d'excellents musiciens TOUS LES SOIRS.

Matinées, 2 hrs et 5 hrs P.M. Soirées: 7.30 h. et 10.30 h. P.M.

VENEZ VOIR 4 REPRESENTATIONS PAR JOUR
2 en Matinées 2 en Soirées

ADMISSION POPULAIRE 10c.

Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU de GRES et de FONTE, MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE

U. F. DROUIN & CIE

161 et 180 RUE ST-PAUL.

Phone 2491

Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

Pour vos annonces dans La Vigie adressez-vous à la Cie Générale d'Annonces et de Crédits de Québec, 15 rue Arago ou à 1889.

PERDU

1 Scarf en crémer avec initiales F.T. a été perdu.

La personne qui la remettra au No 2 rue des Remparts sera récompensée.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer.

A la Vigie

ON REMPLIT

TOUT CONTRAT

PROMPTEMENT, OUVRAGE FINI, ET LIVRÉ DANS LE PLUS BREF DELAI

S - - Rue Collins. - - S

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

AU PUBLIC

Nous donnons ci-dessous une liste complète des dépôts où la Vigie est en vente:

G. A. Grondin, 57-61 Buade.
A. Langlois, 24-26 Côte Lamontagne.
T. Burns, 63-65 rue Buade.
E. Langlois, 42 St-Jean.
J. E. Walsh, 11 St-Jean.
J. E. Ganvin et frère, 76 St-Jean.
P. J. Evoy, 141 St-Jean.
Auditorium.
L. P. Lavergne, 212 St-Jean.
T. H. O'Neil, 248 St-Jean.
J. L. Dussault, 350 St-Jean.
A. Julien, 436 St-Jean.
M. Gingras, Coin Richelieu et Ste-Claire.
Frs. Baker, rue Ste-Claire.
N. Thibault, 171 D'Aiguillon.
A. Vallières, 26 Côte d'Abraham.
Morin et Emond, 142 Côte d'Abraham.
Champlain Book Shop, 346, St-Jean.

Gédéon Dussault, 48-50 St-Joseph.

A. Poliquin, 140-142 rue du Pont.

A. Beaudoin, 76-1-2 St-Joseph.

Jos. Côté, 179 St-Joseph.

J. E. Giguère, 233 St-Joseph.

A. Guay, 283 St-Joseph.

J. Paquet, 299 1-2 St-Joseph.

A. Crépin, 319 St-Joseph.

A. Lortie, 331 St-Joseph.

G. Jobin, 390-392 St-Joseph.

Cie Artistique, 452 St-Joseph.

Club National, 445 St-Vallier.

F. Clément, 785 St-Vallier.

Mde E. Nicole, 1131 St-Vallier.

J. E. Brousseau, Coin des rues St-Olivier et Deligny.

A. Ferland et Cie, Dépôt du Québec-Montmorency.

O. Roy, 255 St-Paul.

Peter Bowen, marchand de tabac, 295 rue St-Paul.

Aussi sur les bateaux traversiers, gares de chemin de fer, et sur les trains laissant Québec et Lévis le matin.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

NOUS avons toujours en mains la meilleure marque de charbon dur Anthracite, Chesnut, Stove, Egg et pour fournaise.

Nous avons aussi en stock le célèbre charbon à engin bien sasse de la mine Inverness.

Ces charbons vous sont offerts à des prix défilants toute compétition. Une visite est sollicitée.

DESJARDINS & CIE.

209, rue St-Paul

Marchands de Charbon

Telephone Bureau - - 3533
Jetée Louise 4168

Téléphone 1146 Maison fondée en 1875

E. ROUMILHAC

48 et 50 COTE DU PALAIS

QUEBEC

NEGOCIANT EN CONSERVES ALIMENTAIRES. VINS ET LIQUEURS

HUILE D'OLIVE "L'UNIVERS"

La caisse de 12 litres \$3.00

" 24 1/2 " 6.50

HUILE D'OLIVE "DES GOURMETS"

La caisse de 12 litres \$7.00

" 24 1/2 " 7.50

Maison E. ROUMILHAC

48-50 Cote du Palais

QUEBEC

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

946-950, rue St-Valier - - QUEBEC.

Fontaines de Cheminée, Comptours, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion - Pédestaux Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoéum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

TEL. 3251. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

ROSE QUESNEL

TABAC FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

LA CONFERENCE DE 1906 LE DOIGT SUR LA PLAIE

Sur les arrangements terminaux du Transcontinental à Québec.

Troisième Séance, 20 novembre 1906

Aux deux séances antérieures, du 12 octobre et du 7 novembre, après s'être enquis sur les grandes lignes des installations terminales, gare au marché Champlain, grands docks à partir de l'Anse Blais vers l'Est, raccorder le long de l'eau avec les lignes du nord à la Pointe à Carey, etc., les membres de la conférence avaient chargé deux sous-comités, (chemins de fer et navigation) de recevoir les avant-projets d'ingénieurs, de les examiner et de faire rapport.

RECOMMANDATIONS DES SOUS-COMITES

Chemins de fer

Le sous-comité des chemins de fer s'est réuni le 20 novembre au matin, sous la présidence de M. Gaspard LeMoine.

Étaient présents: H. A. Woods, du G. T. P.; J. H. Walsh, du Q. C. R.; G. Lemoine, du Q. et L. St. J.; F. D. Anthony, du Delaware et Hudson; R. Audette, de la compagnie du Pont, et les ingénieurs Hoare, Doucet et Boswell.

Ces derniers soumettent les estimés suivants:

Quais
Coût approximatif de caissons, de l'Anse Lampon à la Pointe à Carey... \$4,350,015
Terminaux de chemin de fer
Voie ferrée de l'Anse Lampon au Marché Champlain, et prolongement à voie double jusqu'à l'extrémité ouest de la Jetée Louise... \$4,132,183
Embranchement terminal à voie double du Pont à l'Avenue des Erables... 1,233,850
Estimés supplémentaires par M. Hoare

Coût estimatif du Pont de Québec... \$8,849,140
Quais du Marché Champlain à l'Anse Lampon (ligne du large, dans 55 pieds d'eau)... 4,237,775
Après examen des détails, le rapport suivant est dressé et adopté à l'unanimité:

Recommandé de faire pour le présent du marché Champlain la gare à voyageurs et à marchandises, tout en projetant pour une date future la construction d'une gare à voyageurs sur les hauteurs de la ville.

Recommandé qu'une compagnie terminale soit formée par les divers chemins de fer utilisant les lignes et installations terminales pour se charger du Pont et de ses approches ainsi que des "terminaux".

Que partie du coût soit à la charge des chemins de fer intéressés comme il pourra être convenu et après, et qu'une législation soit passée à ce sujet par le Parlement pour sanctionner cette convention.

Navigation

Le sous-comité de Navigation se réunissait le même jour, sous la présidence de M. W. M. Macpherson.

Étaient présents: MM. W. M. Macpherson, Th. Harling, E. C. Fry, W. M. Dobell, et les ingénieurs Hoare, Doucet et Boswell.

Les mêmes estimés ayant été soumis et examinés, il est unanimement résolu de faire le rapport suivant au comité général:

"Décidé que, bien que la ligne d'eau de 40 pieds puisse être suffisante pour le service océanique, vu les perspectives d'un énorme accroissement de trafic, ainsi que des travaux en cours et en projet, le sous-comité est d'opinion qu'une ligne de quais dans 55 pieds d'eau à partir de l'Anse Lampon jusqu'à l'extrémité nord du marché Champlain est préférable, et qu'il soit pourvu à l'accommodation du trafic local et côtier entre ce dernier point et le quai de la Pointe à Carey."

"Le comité croit l'élargissement additionnel jusqu'à la ligne de 55 pieds nécessaire pour donner des facilités de communication suffisantes pour chemins de fer et voitures entre le terminus du marché Champlain et le Bassin Louise."

Dernière séance du comité général
Le 20 novembre 1906, à 3 h. de l'après-midi, le comité des Terminaux se réunissait aux bureaux de la Compagnie du Pont de Québec, sous la présidence de M. R. Audette.

Étaient présents: Hon. S. N. Parent, président du Transcontinental; MM. D. McNicoll, premier vice-président du C. P.; H. A. Woods, assistant-ingénieur

en chef du G. T. P.; J. H. Walsh, président général du Q. C. R.; F. D. Anthony, du Delaware et Hudson; G. Lemoine, du Q. et L. St. J.; W. M. Macpherson, de la ligne Dominion; Th. Harling, de la Québec Transport Co.; le maire Garneau, l'échevin O. W. Bédard, procureur; T. Hethring, de la Chambre de Commerce; les ingénieurs E. A. Hoare, A. E. Doucet et St. Geo. Boswell, et Urie Barthe, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est confirmé, et les rapports d'ingénieurs soumis.

Sur l'invitation de l'hon. S. N. Parent, M. McNicoll, du Pacifique, prend la parole. Il explique que son absence des précédentes réunions du comité n'était pas due à l'indifférence de sa compagnie qui a de grands intérêts en cette ville, le Château Frontenac et la gare du Pacifique, laquelle est tout à fait insuffisante. Dans le passé, il avait plutôt considéré Québec comme rendez-vous de touristes, mais les circonstances sont changées. Sa compagnie y apporte maintenant du fret; elle a pu se former une idée de ce qu'elle pourra faire en raccorder avec le Pont de Québec. La gare actuelle du Palais a pu jusqu'ici suffire pour le trafic local, mais lorsqu'on songe au mouvement de transit qui va se produire par Québec on comprend que la gare du Palais ne peut plus répondre aux exigences. Plus les steamers apportent de trafic, plus les chemins de fer font de bonnes affaires. Il émet l'idée d'une grande gare à voyageurs avec grand débarcadere flottant sur le fleuve, servant de gare centrale pour tous les chemins de fer avec gares à marchandises installées à part. Il conseille de ne pas aller trop vite à propos de quais de front, préférant le système de mîles ou jetées avec darses intermédiaires comme à Vancouver et ailleurs, ce qui est beaucoup plus commode pour la navigation fluviale qu'une ligne de quais de front.

En réponse à M. Dobell, qui désirait savoir le nombre de voies qu'il faudrait pour raccorder les lignes du nord avec la gare terminale du marché Champlain, M. McNicoll répondit que c'était une question de génie civil. D'après un coup d'œil sur les lieux, il lui semblait que d'une façon générale l'objet serait atteint avec quatre voies ferrées, une voie double pour le service direct, et un double évitement pour la manœuvre des trains, qui pourrait être entrepris, comme à Détroit par exemple, par une compagnie terminale.

Après quelques remarques de M. le maire de Québec, et de MM. Hethington et Dobell au nom de la Chambre de Commerce et des Commissaires du Havre, l'hon. S. N. Parent remercia M. McNicoll d'être venu donner son opinion et d'avoir dissipé l'impression courante que le Pacifique était opposé à une gare au marché Champlain.

Les deux rapports de sous-comités plus haut cités sont alors adoptés, l'un et l'autre signés par leurs présidents respectifs, celui des chemins de fer par M. Gaspard LeMoine, et celui de la navigation par M. W. M. Macpherson.

On y a ajouté les modifications dont M. McNicoll avait donné l'idée, par l'adoption unanime de la proposition suivante de M. W. M. Dobell, secondé par M. Th. Harling:

"Que les ingénieurs reçoivent instructions de préparer des plans et estimés d'après la proposition de faire au marché Champlain une gare exclusivement pour voyageurs, les gares à marchandises étant placées l'une à l'ouest du Marché Champlain, l'autre du côté de la rivière St-Charles, pourvoyant à donner communication entre la jetée et le quai de la Pointe à Carey, ainsi que des plans et estimés pour l'élargissement de la rue Dalhousie et l'établissement d'une série de moles entre le marché Champlain et le quai de la Pointe à Carey pour la navigation locale, le tout pour être transmis aux Commissaires du Transcontinental."

La conférence fut alors déclarée close, et ordre fut donné de transmettre aux commissaires du Transcontinental copie certifiée des minutes des trois sessions du comité, avec rapports, plans et tous autres documents dont le comité avait été saisi.

Il n'y a pas un homme d'esprit dans le pays, sauf peut-être à la vérité, qui ne préfère avoir écrit "Marie Calumet", plutôt que "Le diable est aux vaches", au point de vue de la distinction.

Chaque fois que les Québécois se remettent à discuter la question des taxes municipales, le premier mouvement de chacun est de penser à soi, de mettre "son cas" en avant. Et allez donc! Il s'en suit d'interminables chapateaux de chiffres pour démontrer l'iniquité du système.

Eh! oui, on le sait bien, que le système est foncièrement vicieux. C'est précisément pour cela qu'il faut l'envisager en bloc, non en détail. On se perdrait dans les détails, s'il fallait examiner à la loupe chacun des milliers de cas, s'échappant de la propriété imposable à Québec. D'ailleurs, c'est une fautive grosse de logique et de concure d'un particulier en général.

Voulez-vous, oui ou non, messieurs les contribuables, pûts, moyens et gros, guérir le mal? Cessez de vous raconter vos petits bobos particuliers les uns aux autres. Envisagez la question au

point de vue général: adoptez une méthode applicable à tous les cas, égale pour tous, mettez-la en pratique, bravement, sans hésitation, sans égard ni faveur pour personne.

Ne prenons qu'un point pour aujourd'hui. Nous prétendons que ce n'est pas la taxe qui est trop haute, c'est l'évaluation qui est trop basse, et que si celle-ci était remaniée, on réaliserait le même revenu et même davantage, en abaissant le taux actuel de 17 1/2 p. c.

En faisant l'évaluation, on mettrait au jour un fait monstrueux: c'est que l'évaluation pèche contre le premier principe d'équité: elle n'est pas égale pour tout le monde.

Nous invitons le lecteur à examiner attentivement cette petite comparaison de trois cas pris au hasard sur le rôle d'évaluation de l'an dernier:

Holt, Renfrew & Co., Quart. St-Louis
H. D. Barry, Quart. St-Jean
Irénée DaFoy, Quart. St-Roch

	Holt, Renfrew & Co.	H. D. Barry	Irénée DaFoy
Valeur réelle...	\$80,000	\$6,000	\$2,200
Valeur locative...	3,000	620	313
Rapport entre valeur locative et réelle...	3 3/4%	10 2/3%	15%
Cotisation...	525.00	34.25	54.78
Eau...	383.00	42.75	47.13
Ecoles...	180.00	18.60	18.78
ETotal...	1,088.00	115.60	120.69

MM. Holt, Renfrew & Co., qui sont millionnaires, vendraient-ils pour \$80,000 le vaste bloc commercial qui couvre une large partie de la rue Bua-de? Nous croyons qu'ils en demanderaient plutôt \$500,000. Imaginez ensuite une valeur locative calculée à 3 1/4% sur un capital déjà minoré à plaisir.

Comment se fait-il que cette même valeur locative soit calculée à plus de 10 p. c. dans le cas de M. Barry, un autre manufacturier, et à 15 p. c. dans le cas

d'un petit propriétaire à St-Roch? Si l'on veut d'autres noms, nous en avons un stock complet.

La conclusion à tirer est celle-ci: les petits, et même les moyens, paient pour les gros.

Il n'y a pas du tout de système dans la répartition des taxes. La première chose à faire, c'est d'en établir un. Et pour commencer nous demandons l'abolition complète de la valeur locative comme base d'imposition.

commençant par comprendre que ce n'est pas par des gros mots, en engendrant chicane à tout le monde, que des réformes aussi importantes peuvent avoir la moindre chance de triompher.

Nous croyons pour notre part que c'est seulement par un examen sérieux, à tête reposée, qu'on y arrivera. Il s'agit, avant tout, de faire l'éducation populaire, de former une opinion, et ce n'est certainement pas par la chicane et l'injure que cette instruction se fera.

Une chose qui nous paraît certaine, c'est que ceux qui, comme M. Langlois, veulent aller trop vite en besogne et qui demandent tout d'un coup aux contribuables l'application du "single tax" y perdront leur latin et même l'anglais.

Des réformes aussi radicales ne s'opèrent pas du jour au lendemain. Nous proposons ailleurs l'abolition de l'évaluation locative: c'est un premier pas. Cela permettra de rendre la répartition des taxes un peu moins inégale. Quand cet objet sera atteint, on pourra pousser un peu plus loin. Avant même de consulter spécifiquement le peuple pour ou contre le "single tax", c'est notre humble opinion qu'il faudrait attendre que la masse des contribuables fût parfaitement renseignée sur la question. Elle se discute actuellement dans la province voisine; les libéraux d'Ontario ont bravement inscrit sur leur programme électoral l'idée de l'option locale, permettant aux municipalités qui le désirent de taxer la terre à un taux plus élevé que les constructions, ou même d'exempter celles-ci. C'est une bonne occasion de peser le pour et le contre.

Le jour où la supériorité de ce système sera reconnue, le peuple en demandera l'application de lui-même, et il n'y aura pas besoin de tant se fâcher comme M. Roméo Langlais.

Plaisanterie à part, si M. Langlais est sérieux dans son projet de révolutionner d'un trait de plume tout le système d'impôts à Québec, il devrait

commencer par comprendre que ce n'est pas par des gros mots, en engendrant chicane à tout le monde, que des réformes aussi importantes peuvent avoir la moindre chance de triompher.

Nous croyons pour notre part que c'est seulement par un examen sérieux, à tête reposée, qu'on y arrivera. Il s'agit, avant tout, de faire l'éducation populaire, de former une opinion, et ce n'est certainement pas par la chicane et l'injure que cette instruction se fera.

Une chose qui nous paraît certaine, c'est que ceux qui, comme M. Langlois, veulent aller trop vite en besogne et qui demandent tout d'un coup aux contribuables l'application du "single tax" y perdront leur latin et même l'anglais.

Des réformes aussi radicales ne s'opèrent pas du jour au lendemain. Nous proposons ailleurs l'abolition de l'évaluation locative: c'est un premier pas. Cela permettra de rendre la répartition des taxes un peu moins inégale. Quand cet objet sera atteint, on pourra pousser un peu plus loin. Avant même de consulter spécifiquement le peuple pour ou contre le "single tax", c'est notre humble opinion qu'il faudrait attendre que la masse des contribuables fût parfaitement renseignée sur la question. Elle se discute actuellement dans la province voisine; les libéraux d'Ontario ont bravement inscrit sur leur programme électoral l'idée de l'option locale, permettant aux municipalités qui le désirent de taxer la terre à un taux plus élevé que les constructions, ou même d'exempter celles-ci. C'est une bonne occasion de peser le pour et le contre.

Le jour où la supériorité de ce système sera reconnue, le peuple en demandera l'application de lui-même, et il n'y aura pas besoin de tant se fâcher comme M. Roméo Langlais.

Plaisanterie à part, si M. Langlais est sérieux dans son projet de révolutionner d'un trait de plume tout le système d'impôts à Québec, il devrait

commencer par comprendre que ce n'est pas par des gros mots, en engendrant chicane à tout le monde, que des réformes aussi importantes peuvent avoir la moindre chance de triompher.

Nous croyons pour notre part que c'est seulement par un examen sérieux, à tête reposée, qu'on y arrivera. Il s'agit, avant tout, de faire l'éducation populaire, de former une opinion, et ce n'est certainement pas par la chicane et l'injure que cette instruction se fera.

Une chose qui nous paraît certaine, c'est que ceux qui, comme M. Langlois, veulent aller trop vite en besogne et qui demandent tout d'un coup aux contribuables l'application du "single tax" y perdront leur latin et même l'anglais.

Des réformes aussi radicales ne s'opèrent pas du jour au lendemain. Nous proposons ailleurs l'abolition de l'évaluation locative: c'est un premier pas. Cela permettra de rendre la répartition des taxes un peu moins inégale. Quand cet objet sera atteint, on pourra pousser un peu plus loin. Avant même de consulter spécifiquement le peuple pour ou contre le "single tax", c'est notre humble opinion qu'il faudrait attendre que la masse des contribuables fût parfaitement renseignée sur la question. Elle se discute actuellement dans la province voisine; les libéraux d'Ontario ont bravement inscrit sur leur programme électoral l'idée de l'option locale, permettant aux municipalités qui le désirent de taxer la terre à un taux plus élevé que les constructions, ou même d'exempter celles-ci. C'est une bonne occasion de peser le pour et le contre.

Le jour où la supériorité de ce système sera reconnue, le peuple en demandera l'application de lui-même, et il n'y aura pas besoin de tant se fâcher comme M. Roméo Langlais.

Plaisanterie à part, si M. Langlais est sérieux dans son projet de révolutionner d'un trait de plume tout le système d'impôts à Québec, il devrait

commencer par comprendre que ce n'est pas par des gros mots, en engendrant chicane à tout le monde, que des réformes aussi importantes peuvent avoir la moindre chance de triompher.

Nous croyons pour notre part que c'est seulement par un examen sérieux, à tête reposée, qu'on y arrivera. Il s'agit, avant tout, de faire l'éducation populaire, de former une opinion, et ce n'est certainement pas par la chicane et l'injure que cette instruction se fera.

Une chose qui nous paraît certaine, c'est que ceux qui, comme M. Langlois, veulent aller trop vite en besogne et qui demandent tout d'un coup aux contribuables l'application du "single tax" y perdront leur latin et même l'anglais.

Des réformes aussi radicales ne s'opèrent pas du jour au lendemain. Nous proposons ailleurs l'abolition de l'évaluation locative: c'est un premier pas. Cela permettra de rendre la répartition des taxes un peu moins inégale. Quand cet objet sera atteint, on pourra pousser un peu plus loin. Avant même de consulter spécifiquement le peuple pour ou contre le "single tax", c'est notre humble opinion qu'il faudrait attendre que la masse des contribuables fût parfaitement renseignée sur la question. Elle se discute actuellement dans la province voisine; les libéraux d'Ontario ont bravement inscrit sur leur programme électoral l'idée de l'option locale, permettant aux municipalités qui le désirent de taxer la terre à un taux plus élevé que les constructions, ou même d'exempter celles-ci. C'est une bonne occasion de peser le pour et le contre.

Le jour où la supériorité de ce système sera reconnue, le peuple en demandera l'application de lui-même, et il n'y aura pas besoin de tant se fâcher comme M. Roméo Langlais.

Plaisanterie à part, si M. Langlais est sérieux dans son projet de révolutionner d'un trait de plume tout le système d'impôts à Québec, il devrait

commencer par comprendre que ce n'est pas par des gros mots, en engendrant chicane à tout le monde, que des réformes aussi importantes peuvent avoir la moindre chance de triompher.

UN DEBUT QUI PROMET

(suite de la 1^{re} page)

Nous aurions appris avec intérêt en quoi consiste ce plus qu'un referendum qui peut être offert au peuple québécois. M. Armand Lavergne était présent alors et il a dit qu'il n'était lié par aucun secret et qu'il pouvait donner l'assurance qu'ils auraient un referendum. M. Armand Lavergne nous a divulgué un peu plus de secrets du parti, car il nous a dit qu'il avait eu une entrevue avec le premier ministre quand il composait son Gouvernement. Il ne nous a pas dit s'il avait été invité à venir donner son avis ou s'il l'avait fait sans y être sollicité, mais peu importe, il a été consulté, que ce soit de son propre mouvement ou sur invitation du premier ministre et il lui a dit: Je vous apporte la province rénovée de Québec, en voulez-vous? (Rires.)

Eh bien, monsieur l'Orateur, quand je considère les rénovateurs de la province de Québec qui siègent maintenant sur les bancs des ministres, j'ai grand peur que beaucoup ne pensent que la province rénovée de Québec est dans une situation pire qu'avant d'être rénovée. Mais enfin M. Lavergne prétendait connaître les secrets du Gouvernement. Nous vivons sous un Gouvernement constitutionnel dont un des principes est que tous les membres qui composent le cabinet doivent avoir une politique commune. (Appl.)

Pouvons-nous supposer que des hommes qui avaient des opinions aussi différentes qu'en ont ceux qui siègent actuellement sur les bancs des ministres se sont entendus maintenant pour avoir une nouvelle politique? S'il en est ainsi, le chef du Gouvernement ne niera pas que c'est son devoir absolu d'exposer au Parlement la politique sur laquelle ils se sont entendus et qu'ils ont l'intention de suivre. D'autre part, pouvons-nous supposer que des hommes, ayant des vues si dissemblables, ont composé un cabinet en ignorant une question publique aussi importante et qu'ils ont l'intention de séjurer ici en restant d'accord: le premier ministre et ses amis des autres provinces pensant que la politique navale doit être améliorée et le député de Jacques-Cartier (M. Monk) et ses collègues de Québec estimant qu'elle doit être absolument écartée.

Deux Ponce Pilates

Le Gouvernement constitutionnel exige que nous ayons une explication de la politique qui a été adoptée et comme nous n'avons pas reçu d'explication, nous sommes forcés de conclure que les ministres qui forment aujourd'hui l'administration n'ont aucune politique sur cette question. Je crois qu'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'on dit M. Armand Lavergne et le directeur général des Postes (M. Pelletier) qu'il y aura un referendum par lequel le Gouvernement, abdiquant sa responsabilité et ses fonctions, laissera au premier ministre la possibilité de demander, conformément à ses vues, une amélioration de la politique navale et des dépenses plus grandes pour la marine et laissera aussi à l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) la possibilité de soutenir une politique différente.

Cela comporterait que le premier ministre dirait à l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) et que l'honorable député (M. Monk) pourrait dire au premier ministre, je me lave les mains de cette affaire et vous pouvez vous en laver les vôtres. (Rires.)

Nous laisserons le peuple voter comme il l'entendra et nous n'aurons à présenter au public ni politique ni conseil; c'est une question que nous avons pensée essentielle à l'empire il y a deux ans, mais les nécessités du pouvoir nous obligent à la mettre de côté comme un vieux vêtement. (Applaud.)

Ce n'est pas là, monsieur l'Orateur, un Gouvernement responsable. Je laisse à tous ceux qui ont étudié l'histoire parlementaire anglaise le soin de dire si le spectacle que nous avons sous les yeux serait toléré au parlement anglais. Je laisse à la Chambre le soin de dire si nous devons accepter un gouvernement absolument sans politique ou si nous exigeons qu'il se conforme à la règle constitutionnelle. Dans la situation où siège le Gouvernement actuellement, je ne crois pas que j'exerce une critique en termes trop sévères et je dis que c'est une violation scandaleuse et immorale des règles fondamentales du gouvernement britannique. Longs appl.

Les PREVOYANTS DU CANADA

Assurance FONDS DE PENSION

Etat des Affaires au 30 Septembre 1911

	31 déc. 1909	31 déc. 1910	30 sep. 1911
Sections établies dans la Province...	45	148	217
Nombre de sociétaires.....	1,880	8,540	13,317
Nombre des parts de pension.....	5,205	19,269	28,382
Total de l'actif du Fonds de Pension.	\$16,461.94	\$76,217.94	\$135,247.28

ANTONI LESAIG, Gérant-général.

BUREAU-CHIEF: 139, rue St-Pierre, QUEBEC
Agents généraux pour Québec: Theo. Leclerc, 244 rue St-Joseph, S. Colé, 91 rue St-Michel.



LES BERMUDES

Voici la saison pour visiter ce beau pays où l'on goûte une chaleur agréable. Amusements de toutes sortes en plein air—baignade, pêche, canotage, tennis, golf, etc., etc.
Conditions spéciales pour voyages hôtels, etc.

Toutes les lignes représentées.

HONE & RIVET

Agence générale de voyages
21, RUE BUADE, QUEBEC.
TEL. 4104. VIS-A-VIS LA BASILIQUE.
9 Boulevard St-Laurent, Montréal.
5 rue de Rome, Paris, France.

L. D. BLAIS

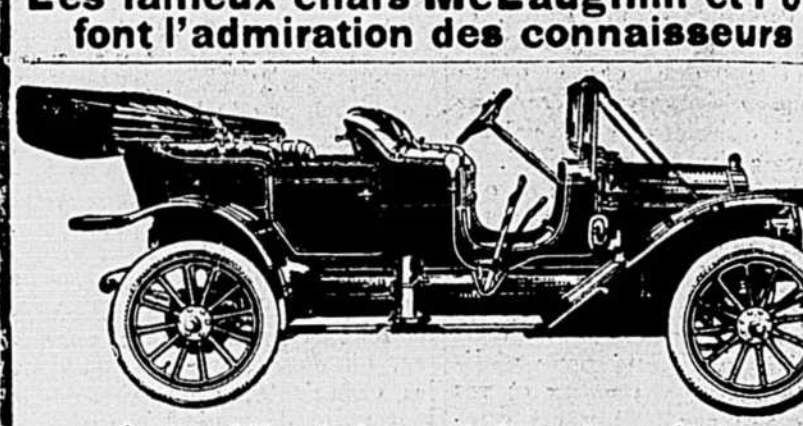
Ci-devant chez, BOSWELL & BROSS

Comptable, liquidateur, agent d'immeubles, et marchand à commission.
Compromis entre créanciers et débiteurs, règlements de faillites et administration de succession.

Bureau: 125 rue Dorchester, TEL. 4148 — QUEBEC.

Les fameux chars McLaughlin et Ford

font l'admiration des connaisseurs



Automobiles de louage à des prix modérés
Monsieur: Nous vous sollicitons bien cordialement de venir visiter à mon garage les fameux chars McLaughlin et Ford, vous trouverez un assortiment complet de ces deux célèbres marques de chars ainsi que toutes les accessoires nécessaires pour ces chars, je suis toujours en position de vous fournir les meilleurs renseignements ou démonstration que tous clients désirant honorer de leur confiance. Vous promettant entière satisfaction étant en position de défier toute compétition, je demeure,
Votre tout dévoué,
Jos. DeVarenes, 279 RUE ST-JOSEPH, Tel. 2068

Empire

No 2

Le Clavigraphe "EMPIRE No 2" suit l'"EMPIRE No 1"

Durant de longues années, les experts de la Williams Mfg. Co. ont étudié toutes les améliorations qu'il soit possible d'apporter aux clavigraphes.

Ils ont ensuite étudié comment ces améliorations pourraient s'appliquer à l'EMPIRE.

Une étude sérieuse les a convaincu qu'il est impossible d'améliorer les principes de construction de l'EMPIRE.

Mais on a ajouté, de temps en temps, à tous les clavigraphes, des traits nouveaux-ajoutés grossièrement, en beaucoup de cas, aux vieux comme une arrièrè pensée.

Les efforts de la "Williams Mfg. Co." les ont réunis ces idées et les ont incorporées, comme partie intégrale de l'EMPIRE No 2, dont la construction est nouvelle du tout au tout et qui est maintenant offert au public.

Demandez la brochure illustrée donnant les détails complets.

CLEMENT & CLEMENT
J. R. Chaloult, Prop.
Québec
Phones: 1422, 1534.

